



Institute for
Research on
Public Policy
Institut de
recherche
en politiques
publiques

Pour diffusion immédiate
Le 7 novembre 2007

COMMUNIQUÉ

L'expérience de travail des immigrants est déterminante dans le processus de sélection canadien, mais les employeurs n'en tiennent pas compte

En plus d'améliorer l'information et les mécanismes susceptibles de faciliter la reconnaissance des acquis professionnels étrangers, le Canada devrait aussi se tourner vers les étudiants étrangers comme source privilégiée de nouveaux immigrants

Montréal – L'accroissement de l'immigration est un volet central de la stratégie du gouvernement canadien et un facteur déterminant pour améliorer les perspectives économiques du pays. Le Québec, qui possède son propre processus de sélection, a également indiqué qu'il souhaitait attirer plus d'immigrants. Malgré cela, une étude rendue publique aujourd'hui par l'IRPP montre que les immigrants récents ont de plus en plus de difficulté à s'intégrer au marché du travail, et ce, même si leurs qualifications et leur niveau de scolarité sont plus élevés que ceux de leurs prédécesseurs.

Les auteurs de l'étude, Brahim Boudarbat et Maude Boulet (tous deux à l'Université de Montréal), comparent la dégradation des salaires des immigrants récents en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, et analysent les facteurs qui sont en cause. Cette détérioration de la rémunération des immigrants est bien documentée, mais on connaît moins bien de quelle façon elle se manifeste d'une province à l'autre. L'étude révèle à cet égard que la baisse des salaires des immigrants récents à l'entrée sur le marché du travail est moins prononcée en Ontario, tant chez les femmes que chez les hommes. Par contre, elle est très marquée parmi les immigrants masculins de la Colombie-Britannique et les immigrantes du Québec.

Le Canada, afin de continuer de bénéficier des retombées économiques et sociales positives qu'engendre l'immigration, doit rapidement redresser la situation actuelle, précisent les deux auteurs.

Selon eux, le problème tient principalement au manque de reconnaissance de l'expérience de travail acquise à l'étranger. De plus, les femmes qui immigreront au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique ont plus de difficulté que les immigrants masculins à faire reconnaître leurs titres professionnels.

Pour contourner ce problème, les auteurs recommandent qu'on favorise davantage les étudiants étrangers comme source privilégiée de nouveaux immigrants. Pendant leur séjour au Canada, ces étudiants commencent déjà à s'adapter aux modes de vie d'ici. De

plus, ils possèdent ou posséderont bientôt un diplôme canadien et, en général, n'ont pas acquis d'expérience de travail à l'étranger, de sorte que le problème de la reconnaissance des titres professionnels ne se pose pas. Du reste, les auteurs jugent que la grille de sélection des immigrants attache trop d'importance à l'expérience professionnelle. D'après eux, il faudrait plutôt mettre l'accent sur l'âge (les jeunes) et sur le lieu d'obtention du diplôme.

Les auteurs recommandent également que les autorités d'immigration québécoises et canadiennes mettent en place des mécanismes pour mieux renseigner les immigrants potentiels au sujet des réalités du marché du travail canadien. Ils affirment qu'une information plus adéquate atténuerait les problèmes liés à la reconnaissance des acquis professionnels étrangers et permettrait aux nouveaux immigrants d'avoir une expérience plus positive du marché du travail. À cette fin, ils suggèrent d'implanter un plus grand nombre de programmes de formation d'appoint. Ces programmes ont connu un grand succès, mais ils sont trop peu nombreux, compte tenu de la demande.

On peut télécharger gratuitement l'étude de Brahim Boudarbat et Maude Boulet, intitulée *Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique*, à l'adresse www.irpp.org.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements ou pour solliciter une entrevue, prière de communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir le bulletin mensuel de l'Institut par courriel, veuillez vous abonner à notre service de distribution électronique, à l'adresse www.irpp.org.

Renseignements :

Jackson Wightman (jwightman@irpp.org)

Directeur des communications

Bureau : 514.787.0737; cellulaire : 514.235.8308